



Communiqué de presse  
Paris, le 25 février 2019

## Le préfet de région lance le plan « Initiative Copropriétés » francilien

Le 22 février 2019, Michel Cadot, le préfet de la région d'Île-de-France a présidé le premier comité régional de suivi du Plan Initiative Copropriétés lequel a pour objectif de redresser des copropriétés en difficulté.

Ce comité créé dans le cadre de la mise en œuvre régionale du plan national « Initiative Copropriétés » lancé le 10 octobre 2018 par le Ministre en charge de la Ville et du Logement permettra un suivi de proximité de toutes les copropriétés franciliennes en difficulté inscrites dans un des dispositifs opérationnel d'amélioration de l'habitat existants.

### Une très large mobilisation des acteurs institutionnels pour l'avenir des copropriétés en difficulté

Réunissant les préfets de département ainsi que les partenaires institutionnels du Plan national l'Agence nationale de l'habitat (Anah), l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), Action Logement, CDC-Habitat, PROCIVIS, l'AORIF-union sociale pour l'habitat d'Île-de-France et l'Établissement public de la région Île-de-France (EPFIF), ce comité régional de suivi est conçu comme un lieu d'échanges.

### 6 leviers d'interventions pour une politique régionale performante de redressement des copropriétés dégradées

Afin de concevoir une politique régionale au plus près des besoins des copropriétés en difficulté, les membres du comité travailleront tout au long de l'année 2019 sur les six leviers d'intervention suivants :

- le co-financement des travaux de redressement par les collectivités territoriales,
- le portage de lots,
- le relogement des ménages en difficulté,
- la coordination avec les projets de l'ANRU pour la requalification des quartiers (parcs public et privé),
- la mobilisation des juridictions compétentes,
- la lutte contre les marchands de sommeil.

Lors du prochain comité le préfet de la région d'Île-de-France présentera la feuille de route 2019.

#### Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France  
01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75\\_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)

#### Chiffres clés 2,5 milliards d'euros de l'État pour reprendre l'initiative

